



LETTRE D'INFORMATIONS

Février 2012

Sommaire

<i>Adoption par l'UNESCO de la Déclaration universelle des Archives.....</i>	<i>2</i>
<i>Groupe de Liaison APENet</i>	<i>2</i>
<i>Activités d'EURBICA.....</i>	<i>4</i>
<i>Présidence hongroise de l'UE.....</i>	<i>5</i>
<i>Présidence polonaise de l'UE</i>	<i>11</i>
<i>Conférence - Programme de l'UNESCO "La Mémoire du Monde"</i>	<i>13</i>
<i>DLM Forum : Conférence triennale à Bruxelles.....</i>	<i>15</i>

Adoption par l'UNESCO de la Déclaration universelle des Archives

La Déclaration universelle des Archives, adoptée unanimement par les délégués du CIA lors de l'Assemblée générale à Oslo du 17 septembre 2010 est maintenant officiellement l'un des piliers fondamentaux de la politique de promotion du CIA. Cette année, la déclaration a également été entérinée par l'UNESCO, lors de sa session plénière du 10 novembre 2011. La Déclaration universelle des Archives est disponible sur le site Internet du CIA en 22 langues (allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, croate, espagnol, finnois, français, gallois, grec, hébreu, hongrois, islandais, italien, japonais, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain et slovène). La Déclaration a été élaborée par ICA/SPA ([Section des Associations professionnelles](#)) sur le modèle de la "[Déclaration québécoise des Archives](#)". Elle constitue un pas important vers une meilleure compréhension publique des archives, étant donné qu'elle est un excellent moyen pour attirer l'attention du grand public et des décideurs-clés sur la pertinence des archives. La Déclaration est un message succinct mais ferme sur l'importance des archives dans la société moderne. Elle souligne le rôle-clé des archives pour la transparence administrative, la responsabilité démocratique et la préservation de la mémoire sociétale collective. La Déclaration reprofile la gestion des archives comme un élément essentiel de l'efficacité des administrations publiques, des "bonnes pratiques" au sein des entreprises privées et pour l'accès aisé des citoyens aux informations. Une première version de la déclaration avait été élaborée en 2007 par des archivistes au Québec. Epaulée par un groupe de travail international, la Section des Associations Professionnelles du CIA (SPA) a ensuite développé le texte afin qu'il puisse toucher un public universel, en tenant compte des différences de langage, de culture et de tradition archivistique. Le défi actuel est d'exploiter la Déclaration au maximum pour que les archives retrouvent leur rôle légitime en tant qu'élément de première importance au sein des administrations publiques et de la mémoire sociétale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du CIA :

[L'UNESCO approuve officiellement l'UDA !](#)

Le Groupe de Liaison APEnet d'EURBICA : de nouveaux fournisseurs de contenu pour le Portail européen des Archives

En 2011, EURBICA s'est particulièrement engagée dans le Groupe de Liaison APENET, fondé par PCOM. Ce groupe avait été mis en place afin d'informer et d'intégrer davantage de services d'archives européens, notamment ceux des pays non-membres de l'UE.

Une première réunion a eu lieu à Berne, le 12 avril 2011. Quinze participants de 8 pays y ont assisté (Albanie, Autriche, Croatie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Serbie et Suisse). Sept de ces pays se sont déjà déclarés intéressés à fournir du contenu pour le Portail européen des Archives et deux d'entre eux (la Croatie et la Norvège) deviendront des partenaires du projet APEX, le successeur d'APEnet. La deuxième réunion du Groupe de Liaison APEnet était un atelier pratique sur les instruments d'APEnet, qui s'est tenu pendant la conférence CITRA à Tolède le 25 octobre 2011. Une vingtaine d'archivistes de sept pays européens, représentant douze institutions différentes, y ont participé. Pendant deux sessions, une le matin et une l'après-midi, cet atelier a été l'occasion de faire connaissance avec les instruments pour rassembler les ressources descriptives détenues par les partenaires du projet APEnet.

Certains participants ont utilisé leur propres données (instruments de recherche en ligne), les ont converties en APEnetEAD et se sont familiarisés avec le tableau de bord. En utilisant la version de test du Portail européen des Archives, ils ont pu se rendre compte de la facilité avec laquelle les données peuvent être introduites dans le portail, publiées et présentées sur www.archivesportaleurope.eu.

Entre-temps, le projet APEnet a été finalisé avec succès et son objet principal - le Portail européen des Archives - est aujourd'hui un portail entièrement fonctionnel que l'on trouve à l'adresse www.archivesportaleurope.eu. Pour l'instant, le portail contient plus de 14 millions d'unités descriptives, liées à quelque 64 millions de pages numérisées de matériel d'archives. Le portail, qui présente le matériel de 62 institutions de 14 pays européens, est aujourd'hui un acteur principal dans l'univers du patrimoine culturel européen.

Le projet APEX poursuivra les travaux du projet APEnet mais s'occupera aussi de l'élargissement du réseau du Portail européen des Archives, en y associant davantage de partenaires/pays. Il assistera aussi les institutions locales et régionales détenant des archives, dans la publication de leurs données via le Portail européen des Archives, de sorte que plus de documents soient transférés vers Europeana. Le premier objectif est déjà (plus ou moins) atteint, vu que le consortium APEX comprendra les institutions nationales d'archives de 28 pays européens, plus ICARUS.

Pour plus de détails, voir [le 5e bulletin d'informations APEnet](#).



Le bâtiment des Archives fédérales suisses à Berne

Activités d'EURBICA

Le manuel de SPA-EURBICA sur les compétences



SPA et EURBICA ont publié un manuel sur les compétences, intitulé : "Shape your own archivist" (Formez votre propre archiviste). L'idée pour le développement de ce type de modèle a été lancée lors de la conférence européenne de 2006 à Varsovie, où une résolution avait été adoptée en vue de mener une étude de faisabilité sur un projet d'élaboration d'un référentiel européen pour les compétences du métier d'archiviste. Le manuel présente une méthodologie pour définir un cadre pour l'élaboration d'un modèle des compétences. Le manuel tel qu'il a été rédigé par le groupe de travail décrit les étapes d'un processus de réflexion qui devrait permettre à toute institution, organisation ou association, de développer son propre modèle de compétences. La manuel a été présenté lors de la 2^e Conférence internationale des Associations professionnelles, organisée par le *Archives and Records Association of United Kingdom (ARA)* à Édimbourg, les 31 août-2 septembre 2011. Le manuel est disponible sur [le site du CIA/EURBICA](#).

Modification des statuts d'EURBICA

EURBICA a préparé un projet pour une nouvelle version de ses statuts (un texte plus concis et revu, tel que proposé par Karel Velle). L'Assemblée générale d'EURBICA discutera ce texte et prendra une décision sur la nouvelle version proposée. Le projet a déjà été communiqué aux membres d'EURBICA. Il est prévu que l'Assemblée générale ait lieu pendant la Présidence danoise du Conseil de l'UE, le 31 mai 2012. Le sujet a cependant soulevé plusieurs questions, entre autres de savoir si EURBICA doit aussi accueillir des membres qui ne font pas partie du CIA, etc. Voici tels que proposés, les principaux changements aux statuts d'EURBICA :

- L'Assemblée générale peut prendre des décisions par écrit ou via procédure électronique,
- Le Comité exécutif sera élu [option 1] pour 4 ans par l'Assemblée générale, parmi les délégués désignés par les membres votants. Il sera composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire général et d'un Trésorier [option 2], élus pour 4 ans, et d'autant d'autres membres que nécessaire.
- Le Secrétariat assure le support administratif nécessaire, entre autres pour l'organisation des réunions, des convocations, des procédures de vote par écrit et électroniques.
- Le Secrétariat sera le gestionnaire de toutes les archives et de tous les biens d'EURBICA

Autres nouvelles d'EURBICA:

Pour la préparation des prochaines élections du Président d'EURBICA et du Comité exécutif, au printemps 2012, un "Comité de nomination" a été mis en place (dont les membres sont : Angelika Menne-Haritz, Ivar Fonnes et Joan Boadas i Raset). Ce sujet a été débattu lors de la réunion de la Conférence CITRA à Tolède.

EURONOMOS

Une nouvelle proposition a été formulée afin de poursuivre ce projet en combinaison avec le projet APEX, le successeur du projet APENet. Concrètement, la maintenance d'EURONOMOS serait intégrée dans le projet APEX. Il y aurait un lien sur le portail APEX vers EURONOMOS, afin de permettre aux participants du Portail européen des Archives et d'EURONOMOS de mettre à jour leurs informations sur les données d'ordre juridique. Toutefois, APEX ne saurait gérer l'ensemble du site web d'EURONOMOS : les membres de SPA et d'EURBICA devront s'en charger.

ECA à Gérone 2014

Il a été proposé d'organiser la prochaine Conférence européenne des Archives en 2014 à Gérone, Catalogne (Espagne), sous le thème "Les Archives et l'industrie de la culture". La conférence sera accueillie par le service d'archives municipal de Gérone.

Présidence hongroise de l'UE



Plusieurs réunions importantes ont été organisées pendant la Présidence hongroise de l'UE : 23^e réunion de l'EBNA, 10^e réunion de l'EAG, DLM Forum et la réunion des responsables européens de la Conservation.

La réunion de l'EBNA a eu lieu les 10-11 mai 2011 à Budapest, présidée par M. Reisz T. Csaba (directeur des Archives nationales de Hongrie) et inaugurée par le Dr. Réthelyi Miklós (Ministre des Ressources nationales). Au programme de l'EBNA, il y eut un nombre impressionnant d'intervenants hongrois et européens, qui ont pris la parole aux séances thématiques suivantes :

- 1) **Portefeuille national** : Le système des archives hongroises (Judit HAMMERSTEIN), La transformation numérique des Archives nationales (Zoltán SZATUCSEK), Assurance de qualité (Gábor BREINICH),
- 2) **Communiquer les archives** : Communiquer les archives (Björn JORDELL), Archives à domicile en Estonie : résultats intérimaires et perspectives d'avenir (Priit PIRSKO), Construction

d'un réseau national intégré en Croatie : la pratique pour relier les administrations, les archives et le public (Stjepan ČOSIĆ et Vlatka LEMIC), APEnet v2.0 et Europeana (Martin BERENDSE),



Séance de l'EBNA du 10 mai 2011

3) Repenser la communication :

La communication et la réutilisation des données d'archives - l'expérience française (Hervé LEMOINE), La promesse de l'éternité et de l'accès universel (Iván SZÉKELY)

Le contrôle de la communication des documents en Roumanie avant et après 1989 (Dorin DOBRINCU), Coopération au lieu de rivalité - Le Centre international pour des Recherches archivistiques comme modèle pour répondre aux défis des archives à l'époque numérique (Thomas AIGNER),

4) **Préservation** : Construction de dépôts : la maison passive – Présentation (Angelika MENNE-HARITZ), Enquête sur les dépôts (Jussi NUORTEVA et István KECSKEMÉTI), Évaluation des dépôts électroniques et gestion du risque (Lajos KÖRMENDY). DLM Forum et MoReq2010 : Actualités du DLM Forum (Lucie VERACHTEN), MoReq2010: Quoi de neuf ? (Jon GARDE), MoReq2010 : relations avec d'autres normes du records Management et la valeur pour les archives - Questions (Richard BLAKE).

Concernant le rapport sur la Nouvelle Renaissance : l'EBNA a adopté la réponse des services d'archives (préparée par Martin BERENDSE, Karel VELLE et Angelika MENNE-HARITZ). Une décision importante fut prise sur la clôture des projets APEnet (se terminant en janvier 2012) et leur poursuite sous le projet APEX. Martin BERENDSE a présenté l'ensemble du projet, y compris la création d'une fondation APEX. L'EBNA a décidé de soutenir le nouveau projet APEX.

Le rapport sur l'EBNA et la présentation des intervenants (en plusieurs langues) sont disponibles sur le site Internet [Archives nationales de Hongrie](#).



Les participants de la 23^e réunion de l'EBNA à Budapest

La réunion de l'EAG du 11 mai 2011 était présidée par Lajos Körmendy (Hongrie) et Peter Handley (CE) au sujet des progrès des groupes de travail [et de la Nouvelle Renaissance : rapport sur la numérisation du patrimoine culturel de l'Europe](#) (en ENG, FRA, DE), c.-à.-d. le rapport du "Comité des Sages" sur la mise en ligne du patrimoine culturel européen. Les services d'archives de l'UE ont présenté leur réponse au rapport du Comité des Sages (présentation M. M. Berendse, Pays-Bas). Les objectifs communs avec Europeana ont été mis en avant et la poursuite du projet APEnet (APEX) a été annoncée. M. E. Calderon a fait un rapport sur l'état d'avancement du projet APEnet qui était déjà lié à Europeana. Le projet sera clôturé en janvier 2012.

Le rapport du groupe de travail "Réutilisation des informations du secteur public" (dirigé par M. G. MacKenzie, Royaume-Uni) a conclu que la plupart des archives nationales européennes sont au courant de la Directive, qu'elles sont favorables à l'esprit de la Directive, qu'elles se rendent compte des avantages et des opportunités de la réutilisation des informations, mais qu'elles préfèrent que les organisations culturelles restent en dehors du champ d'application de la Directive.

Le groupe de travail sur la Relation entre l'accès sur place et l'accès en ligne a présenté un rapport sur les résultats de l'enquête (dirigé par Anna-Karin Hermodsson, Suède) : les archives sont toujours largement consultées par les voies conventionnelles ("on site"), mais les utilisations en ligne gagnent du terrain. La définition de normes pour la description, les métadonnées, ainsi que pour la saisie et la communication des données est recommandée. Le financement des programmes de

numérisation de l'UE devrait également être abordé (y compris la problématique de l'accès aux informations contenues dans les archives : gratuit ou contre paiement ?). Il faudra aussi prêter attention aux contraintes juridiques, comme les droits d'auteur et la protection des données. Le dernier groupe de travail, guidé par les Pays-Bas (Yvonne Bos-Rops), sur le thème 'Préservation des documents numérisés et le changement du rôle des archives', a souligné qu'il faudrait prêter davantage d'attention aux aspects formels des activités des services nationaux d'archives et qu'il faudrait utiliser les dispositifs légaux existants permettant d'élargir leur rôle (notamment dans le domaine des archives électroniques et du *records management*).

Vu la complexité de la gestion de dépôts numériques, il est souhaitable que les États membres s'échangent leurs expériences et leurs bonnes pratiques et que les Archives nationales mettent à disposition l'expertise qu'elles ont dans ce domaine. L'EAG pourrait également formuler une proposition pour la forme sous laquelle cet échange d'information pourrait être réalisé. Alors qu'il est essentiel que les responsabilités des autorités en matière du cycle de vie des archives numériques se traduisent en réglementations, il est également crucial que les Archives nationales interviennent en tant que partenaires de coordination.

Barbara Berska (Pologne) a fait une présentation sur la Préservation et la prévention des catastrophes (voir aussi le site EURANED - European Archival Network for Disaster Management ; <http://www.euraned.eu> géré par Bundesarchiv Deutschland). Elle a également invité les responsables de la conservation des services d'archives nationaux de l'UE à suivre une séance de formation en Pologne. M. Hervé Lemoine (France) a fait une présentation sur la situation du projet [Euronomos](#). Étant donné que les mêmes informations se retrouvent dans des bases de données légales, l'utilité du maintien d'Euronomos a été remise en question (vu le manque d'apport par les archives nationales). Des ressources complémentaires seraient nécessaires pour des alternatives (un nouveau rapport sur la situation et des propositions seront envoyés aux États membres). Les présentations des rapporteurs à l'EAG se trouvent sur le site des [Archives nationales de Hongrie](#).

Les responsables européens de la conservation au sein des archives nationales des pays européens se sont également rencontrés dans le contexte de la Présidence hongroise de l'UE, sous le thème "Archival repositories" (Dépôts d'archives)



Réunion des responsables européens de la Conservation, 11 et 12 mai 2011

Réunion du DLM Forum à Budapest

Les membres du DLM Forum se sont réunis les 12-13 mai 2011 à Budapest sous le thème :

“Le contenu : Ne ratez pas l’objectif”. Les présentations par des professionnels de divers domaines des TIC comprenaient :

- Alex Thirifays (Archives nationales du Danemark) – Évaluation d’un grand projet de migration
- Anastasia Dikopoulou, Eleni Mamma (Association des archivistes et bibliothécaires en Grèce) – Le rôle du records management comme composante d’un e-gouvernement efficace
- Antal Apro (Montana Knowledge Management Ltd.) Infohunter - solutions de fouille de textes dans des domaines spécialisés
- Berthold Konrath (Archives de l’État- Autriche) – Les archives numériques des Archives nationales d’Autriche : de bonnes pratiques de conservation et de préservation à long terme
- Bogdan-Florin Popovici (Archives nationales de Roumanie, Braşov County Service), Lucia Stefan (Crédit Suisse, Suisse) – E-gouvernement : y a-t-il un rôle pour les professionnels des archives ? Une expérience de la Roumanie
- Gábor Hornyák (MATRIX Auditing Evaluating and Certification Ltd.) – Présentation par un centre de test expérimenté
- Jacqueline Slaats (Archives nationales des Pays-Bas) – Les services d’un dépôt numérique aux Pays-Bas
- Joachim Rausch (Archives fédérales. Allemagne) *BET* – Un instrument de planification de la préservation aux Archives fédérales allemandes : objectif & état de la question du projet
- Jon Garde (MGB) – MoReq 2010 Update



Jon Garde, pendant sa présentation sur

l’état de la question de Moreq 2010

- Kirsten Villadsen Kristmar, Jan Dalsten Sorensen (Archives nationales du Danemark) – Régulation de la gestion des archives et des fonds numériques : expérience du Danemark
- Lucie Verachten (Présidence DLM) – La Fondation DLM Forum

- Markus Merenmies (Archives nationales de la Finlande) – La procédure des Archives nationales pour les permissions de préservation à long terme par les offices gouvernementaux - Développement d'un système national d'audit et de certification
- Martin Waldron (Présidence MGB) – Training
- Martin Waldron - Rapport du secrétariat 2010 – 2011
- Mírten Stenius, Markus Merenmies (Archives nationales de la Finlande) – Le service de préservation numérique à long terme en Finlande
- Philip Lord (The Digital Achiving Consultancy Ltd.) – La pratique de l'archivage numérique: où en sommes-nous et que faut-il faire ?



Les participants à la réunion du DLM Forum à Budapest

- Richard Blake (DLM EC), Mark O'Conor (DLA Piper, Partner Technology, Media & Commercial group), Christine Blake (UK Government Procurement Expert) – Test de MoReq
- Robert Sharpe (Tessella) – La préservation numérique : du métier à la production
- Szatucsek Zoltán Content – Ne ratez pas l'objectif
- Zoltán Lux (Archives nationales de Hongrie) – Le traitement conforme à OIAS des archives numériques : une étude de cas

Les présentations des intervenants se trouvent sur le [site web DLM](#) et sur le site des [Archives nationales de Hongrie](#).

La Présidence polonaise de l'UE



Bureau européen des Archivistes nationaux (EBNA)

Dans le contexte de la première Présidence polonaise du Conseil de l'UE, les responsables des archives nationales des pays de l'UE, des pays associés et des pays candidats se sont réunis les 6-7 octobre 2011 à Cracovie. La conférence a rassemblé 67 personnes, représentant 24 pays, ainsi que le CIA, l'UE, le DLM Forum et le projet APEX .



Dr. Wladislaw Stepniak, président de la réunion de l'EBNA à côté d' Asbjørn Hellum, directeur des Archives nationales du Danemark

La conférence a été l'occasion de participer à des présentations et des discussions sur des thèmes d'actualité dans le domaine de l'archivistique. Les sujets abordés étaient entre autres le rôle des archives dans le processus de mise place d'une administration électronique ou l'accès libre aux archives publiques et ses limitations. Les allocutions ont mis en avant certaines sensibilités en matière des données conservées dans les archives publiques. Les représentants des Archives nationales se sont échangés de bonnes pratiques relatives à la formation de la "société ouverte". La deuxième journée, les participants ont pu s'informer au sujet de la protection du patrimoine d'archives dispersé. Notamment à l'aide d'une exposition, une attention particulière a été accordée aux résultats que les archivistes polonais ont obtenus dans ce domaine. Les participants ont également pris connaissance d'un rapport sur l'état d'avancement du Portail européen des Archives (APENet), un projet commun de plusieurs pays de l'UE, et ont été informés des principes et des projets relatifs au programme APEX, qui poursuivra en quelque sorte le projet APENet.



Les participants de la réunion
de l'EBNA

Le Groupe européen des Archivistes (EAG)

Le 7 octobre 2011, les membres du Groupe européen des Archivistes (EAG) ont participé à une réunion sur quelques sujets d'actualité auxquels ils travaillent depuis longtemps, tels Euronomos ou la conservation et la protection contre les calamités. Les sujets de la conférence du DLM Forum à Bruxelles, de la conférence de formation du DLM Forum à Varsovie ainsi que les normes MoReq2010 ont été discutés séparément. Les membres du Groupe ont également été informés que la Commission européenne propose d'amender le Règlement du Conseil sur l'ouverture au public des archives historiques de l'Union européenne.

DLM Forum

Les 7 et 8 novembre 2011, le DLM Forum a organisé une conférence à Varsovie.

La première journée a été consacrée à une réunion des représentants des pays européens en charge de la traduction en langues nationales des normes MoReq2010 (*Model Requirements for the Management of Electronic Records*).

La deuxième journée était essentiellement destinée aux représentants des administrations polonaises locales et centrales, aux administrations de police et des communes, aux archives de l'État et aux entreprises TIC. Lors de la conférence, les intervenants ont décrit les normes MoReq2010 et les activités du DLM Forum. Les présentations ont été suivies d'un débat. Ensuite, des représentants des administrations et des entreprises TIC ont présenté les expériences de la Pologne en matière d'implémentation de systèmes de gestion des documents électroniques. La conférence a réuni 130 participants.

Pour plus d'informations : <http://eu2011.archiwa.gov.pl/>



Réunion des membres du DLM Forum les 7 et 8 novembre 2011 à Varsovie

IV^e Conférence internationale “La Mémoire du Monde” Programme de l’UNESCO

Nj	Th	Dz	Th	ã	ã	q	á	á	ã	ã	ã
e.	Kultura-Pamięć-Tożsamość										i
f.	IV Międzynarodowa Konferencja										r
ij	Programu Pamięć Świata UNESCO										-
ć											ł
ł	WARSAWA 18-21.05.2011										ó
ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ	ŵ

La IV^e Conférence internationale “La Mémoire du Monde” - Programme de l’Unesco s’est tenue les 18-21 mai 2011 à Varsovie, sous le thème “Culture-Mémoire-Identité” et sous le patronage honoraire du ministre de la Culture et du Patrimoine national.

La conférence de Varsovie visait à établir des directives pour le Programme et à identifier les possibilités de son intégration dans d’autres initiatives internationales relatives au patrimoine documentaire et ce dans le contexte des évolutions sociales actuelles, en tenant compte de la diversité des traditions, des méthodes de communication et des différentes fonctions que remplit la mémoire collective dans les diverses cultures.

Parmi les intervenants, il y avait un groupe de savants et d’experts de premier plan, non seulement du domaine du patrimoine documentaire, mais également en matière de dialogue interculturel et de patrimoine immatériel. La conférence a été suivie par des participants de 70 pays, représentant des institutions actives dans le domaine de la “Mémoire du Monde” ou d’autres thèmes liés au patrimoine documentaire.

En marge de la conférence, il y avait des expositions et d’autres événements où étaient présentés entre autres des éléments polonais figurant sur la liste internationale qui fait partie du Programme et qui comprend des documents patrimoniaux d’une valeur particulière et universelle.



Un des principaux produits de cette conférence est le document final sur le rôle du patrimoine documentaire dans le cadre des évolutions sociales contemporaines, sur sa préservation pour les générations futures, sur sa communication et sur son rôle dans le programme de l'UNESCO "Mémoire du Monde". Les participants ont discuté un projet de programme, auquel ils ont donné le titre de "Déclaration de Varsovie". Il s'agit d'un document très important pour la future coopération internationale en matière de protection de la partie du patrimoine culturel qui est détenue par les services d'archives, les bibliothèques et les musées. Après avoir défini les principes de base de ce document, la conférence a mandaté le Comité consultatif international de la "Mémoire du Monde", d'adopter une version finale du document lors de sa 10^e réunion qui s'est tenue à Manchester, les 22-25 mai 2011. Le document a été adopté le 25 mai 2011. Depuis lors, la "Déclaration de Varsovie" est devenue un document officiel qui définit des directives pour les activités internationales dans le domaine concerné, y compris pour l'adoption d'une convention internationale sur la protection du patrimoine documentaire.



IV^e Conférence internationale sur le Programme de l'UNESCO "Mémoire du Monde", Varsovie, 18-21 mai 2011

DLM Forum :Conférence triennale à Bruxelles

La première conférence du DLM Forum a eu lieu à Bruxelles les 18-20 décembre 1996. Depuis lors, le DLM Forum s'est réuni tous les trois ans (1999 à Bruxelles, 2002 à Barcelone, 2005 à Budapest, 2008 à Toulouse et 2011 à Bruxelles). Les informations sur ces événements se trouvent sur la [page web du DLM Forum](#).

La conférence de 2011 s'est tenue les 12-14 décembre 2011 à Bruxelles, sous le thème "Interopérabilité & MoReq2010 : réaliser en Europe le contrôle intelligent des informations".

La conférence triennale du DLM Forum est un événement européen de premier plan en matière de gestion de l'information et des archives et du records management. Le programme de formation couvre tous les développements récents du secteur, des avis d'experts, des études de cas réels, des discussions interactives et une présentation de MoReq2010® par des experts de toute l'Europe. Les discussions de la dernière conférence à Bruxelles avaient entre autres trait à des domaines-clés comme MoReq2010® & les normes, l'archivage et la préservation à long terme, l'interopérabilité et le partage des données, la gestion des fonds d'information, la protection et la réutilisation des données, le "*Cloud & SharePoint2010*" et l'avenir du records management. Il s'agissait donc d'un grand événement pour toutes les organisations publiques et privées qui sont appelées à collaborer au-delà des frontières européennes et internationales dans ce domaine.

[DLM Forum- Conférence triennale à Bruxelles de décembre 2011](#) a également présenté l'édition papier de la nouvelle version Req2010, qui était jusqu'à présent uniquement disponible en format PDF ([MoReq2010 téléchargements](#)). Elle peut dès à présent être consultée gratuitement par le public. La Commission a publié les spécifications de MoReq2010 sous forme de livre : cette édition papier peut être commandée gratuitement via [EU Bookshop](#).

Pour de plus amples informations consulter : [DLM Forum :Conférences triennales](#).

Responsable de la Lettre d'informations : Natalija Glazar, Archives de la Rép. de Slovénie
Les membres sont invités à envoyer leurs contributions à : natalija.glazar@gov.si